

# Les marges-profs : plus de moyens pour travailler mieux

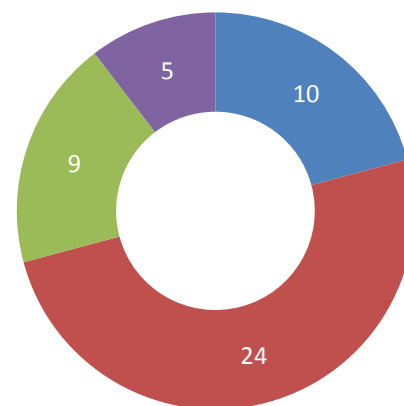
Avec la réforme, chaque classe bénéficiera de 3h de marges profs. Dans un collège de 16 classes (4/niveau), cela correspond à un total de 48h. **Loin de mettre en concurrence les disciplines**, ces ressources nouvelles permettront à tous les élèves, et aux enseignants, de pouvoir **mieux travailler en classe**. [Comment peuvent être utilisées ces marges-profs ?](#)

## Avec la réforme, 48H pour travailler en groupes réduits

### Aujourd'hui, 8H pour travailler en groupes réduits



- SVT 6ème
- Techno 6ème
- non affecté 5ème
- non affecté 4ème



- Acc. Personnalisé
- EPI
- Groupes disciplinaires
- Latin

Source : comparaison des textes réglementaires

## DANS UN COLLÈGE DE 16 CLASSES

Les équipes pédagogiques ont décidé de répartir les groupes à effectifs réduits pour :

- Développer des **groupes disciplinaires** en Maths/Français, et en sciences/techno dans une moindre mesure. Ces heures sont de l'accompagnement disciplinaire.
- Doter principalement les **EPI pour de la co-animation ou du travail en groupes réduits**, notamment les sciences/techno pour les expérimentations, les disciplines artistiques et les Langues Vivantes.
- Construire un **accompagnement personnalisé** en groupe réduit, plus important en 6<sup>ème</sup> que dans les autres niveaux (avec les profs principaux de 6<sup>ème</sup>).
- 5 heures sont automatiquement attribuées pour l'enseignement de complément LCA

<http://www.se-uns.org/>

